

S'adapter au changement climatique : penser et agir autrement

« Le changement climatique est le défi mondial de notre siècle que nous devons relever ensemble sur tous les plans : environnemental, économique, social, culturel, sanitaire... Notre environnement va changer, l'eau va devenir plus rare et les événements extrêmes plus fréquents. Il faut donc repenser nos pratiques et nos modèles à toutes les échelles pour rendre nos territoires plus résilients et solidaires, sachant s'adapter aux événements climatiques extrêmes comme aux mutations profondes et progressives. »¹

Incidence sur le fonctionnement des hydrosystèmes

- ❖ **Réduction de la capacité de dilution des polluants** et des capacités auto-épuratoires des milieux aquatiques par la baisse du débit des cours d'eau et l'appauvrissement de la ripisylve et des zones humides, réservoirs de biodiversité.
- ❖ **Risque d'augmentation de la contamination**, déjà forte et quasi généralisée, des aquifères franciliens par les nitrates et produits phytosanitaires. Ajouté à la baisse des niveaux des nappes et des cours d'eau, cela réduit l'accès aux ressources nécessaires à l'alimentation en eau potable.
- ❖ **Intensification des événements pluvieux importants qui risque de compliquer la gestion du temps de pluie**, sur les réseaux unitaires. La gestion des eaux pluviales et des ruissellements sera donc encore plus centrale qu'aujourd'hui.

Incidence sur les usages :

- ❖ **« Maladaptation » au changement climatique** : insuffisance de la régulation des besoins en eau dus à l'augmentation projetée de la population et de l'économie, en particulier liée au Grand Paris, et au développement d'activités consommatrices (irrigation, refroidissement, etc.).
- ❖ **Concentration de chaleur en milieu urbain (îlots de chaleur)** : la prise en compte de l'eau dans la conception de la ville (gestion des ruissellements, trame verte et bleue, effet thermorégulateur...) représente un enjeu en tant que tel : considérer la présence de l'eau comme un potentiel à valoriser et non comme une contrainte.

1- Stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie, 8 décembre 2016.

Les chiffres clés du changement climatique

A l'horizon 2050 : diminution prévisionnelle du débit de la Seine de **30 à 50 %** avec des périodes d'étiage de plus en plus étendues.

Augmentation d'environ **2°C** de la température des eaux de surface d'ici 2100.

Augmentation des sécheresses exceptionnelles et des fortes pluies.

Baisse de la recharge des nappes d'environ **16%** en 2050.

Quelles réponses au changement climatique en Île-de-France ?

Dans le cadre d'une mission confiée par le préfet de région sur la soutenabilité du projet, la DRIEE a étudié l'impact du Grand Paris sur les infrastructures existantes d'assainissement et d'alimentation en eau potable, ainsi que sur les cours d'eau et les nappes qui alimentent l'agglomération et diluent ses rejets.

Depuis 25 ans, la consommation d'eau potable de l'agglomération parisienne a diminué d'un quart et les usages industriels sont en constante diminution. Le taux de fuite sur les réseaux d'adduction d'eau potable est, en moyenne, beaucoup plus faible que dans le reste de la France. Les volumes prélevés ont diminué en conséquence ces dernières années. Ils correspondent à environ la moitié de la capacité industrielle installée de production d'eau potable. Des mesures d'adaptation de cette capacité ont été prises ou sont à l'étude mais resteront limitées par la nécessité d'assurer la sécurisation de l'alimentation en eau potable ; nécessité d'autant plus forte que, indépendamment de toute autre considération, le dérèglement climatique entraînera la multiplication de phénomènes exceptionnels (voir « les chiffres clés du changement climatique »).

Si la tendance actuelle de baisse des consommations individuelles se poursuit, elle devrait permettre de compenser l'évolution démographique et économique à moyen terme liée au développement du Grand Paris, surtout si elle continue à s'accompagner de changements de pratiques au niveau individuel ou collectif. Il convient toutefois de rester prudent, de grandes agglomérations européennes plus avancées que Paris en matière d'économie d'eau ayant connu ces dernières années une stabilisation des consommations. Cependant, la baisse des besoins de prélèvement devrait également être portée par des modifications plus structurelles, telles que l'utilisation d'eau non potable pour certains usages ou l'amélioration du taux de fuite des réseaux.

La baisse de la pression sur la ressource en eau francilienne devrait également permettre de contrebalancer en partie les effets du changement climatique sur cette ressource. Un facteur plus difficile à apprécier est celui des besoins à moyen terme de l'agriculture pour faire face à la fois à l'augmentation démographique, à la hausse des températures et à des épisodes de sécheresse récurrents. Cela pourrait en particulier avoir un effet sur les petites rivières d'Île-de-France, déjà fragiles et dégradées, qui devront donc faire l'objet d'une attention particulière.

La DRIEE soutient l'adaptation de l'Île-de-France au changement climatique

Les équipes de la DRIEE sont mobilisées sur le changement climatique et l'intègrent dans les politiques qu'elles portent pour accompagner l'adaptation du territoire francilien.

🔴 Expertise et appui à la connaissance

- La DRIEE met à la disposition de tous les données de suivi du niveau des nappes (données piézométriques) et des débits des rivières (réseau de stations de mesure) ;
- Des éléments de prospective sont fournis pour estimer l'effet à long terme du changement climatique (voir la fiche 13).

🔴 Adaptation des politiques de l'eau au contexte du changement climatique

- Dans une région urbaine comme l'Île-de-France, l'eau est un élément essentiel pour participer à la régulation thermique et à la modération de l'effet « îlot de chaleur urbain ». La politique de gestion intégrée des eaux pluviales portée par la DRIEE (voir la fiche 12) vise à reperméabiliser les surfaces et à rendre l'eau davantage présente en ville, s'intégrant ainsi dans l'objectif d'adaptation au changement climatique ;
- En zone rurale, la politique de préservation des milieux humides et de restauration morphologique des cours d'eau (voir les fiches 10 et 11) contribue à tempérer les effets du climat, les zones humides jouant un rôle d'éponge soutenant le débit des rivières ;
- Les SAGE (voir la fiche 3) intègrent les préoccupations du changement climatique dans leurs travaux.